

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 12.105

L'An deux Mille Douze, le 29 juin, à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 22 juin 2012

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 juin 2012

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. DENIS, Mme DESCHANP, Mme DOUMECO, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, M. REVOLAT, Mme ROY, Mme SERRE, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. BESSON représenté par M. GIRAUD
M. COASSIN représenté par M. LABIA
M. MEGLIO représenté par M. SIMONNET
M. PAVON représenté par M. FILOCHE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE – Mme DUMAS - M. PRUDENCIO

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 30

Madame Marie DESCHANP a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : DENOMINATION DE LA GALERIE COURS DE L'EUROPE "GALERIE LOUIS SIMON"

RAPPORTEUR : Mme WILLMANN

VOTE : UNANIMITE

Afin de rendre hommage à Monsieur Louis SIMON, architecte et urbaniste, il vous est proposé de rebaptiser la galerie d'exposition du Cours de l'Europe, également appelée Ancienne Gare Routière, située cours de l'Europe, "Galerie Louis Simon"

Louis SIMON, architecte en chef adjoint de la Reconstruction de Royan aux côtés de Claude FERRET, est l'architecte principal de ce bâtiment, labellisé Patrimoine du XXème siècle.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du RAPPORTEUR,
- Vu l'avis de la commission « culture »,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de dénommer la galerie d'exposition du Cours de l'Europe, "Galerie Louis Simon"

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 5 juillet 2012

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD